

Le JOURNAL de *l'autre* LIVRE

Pour la défense de l'édition indépendante
Mars 2015



L'autre LIVRE absent du Salon du Livre de Paris

Les Salons et autres Foires du Livre sont devenus au fil des années une composante indispensable pour l'édition indépendante, en raison de son absence grandissante dans les librairies et dans les médias, malgré ceux qui prétendent qu'avec internet, nous serions désormais à égalité avec l'industrie du livre. Notre activité de passeurs de mots, d'émotion, d'idées, ne peut vivre que dans le contact humain, l'échange avec l'autre, et ne peut se satisfaire de campagnes publicitaires de toute façon inaccessibles.

Alors, cette absence de « *l'autre LIVRE* » au Salon du Livre de Paris n'est-elle pas en contradiction avec ce qui vient d'être dit ?

Comme nous l'annoncions déjà l'année passée lors de sa précédente édition, nous ne pouvons poursuivre la présence de « *l'autre LIVRE* » au Salon de la Porte de Versailles.

Pour des raisons financières : les tarifs augmentent d'année en année par rapport au nombre de jours du salon et aux surfaces proposées, ce qui exclut de fait la plupart des éditeurs indépendants non subventionnés ou présents dans le cadre de leur région. Cette possibilité de présence reste pratiquement la seule pour les éditeurs indépendants. Nous considérons cela, à *l'autre LIVRE*, comme un acquis à préserver et invitons les visiteurs de ce salon à privilégier les stands où sont présents des éditeurs indépendants.

Dans ce cadre, pouvions-nous, en tant qu'association vouée à la défense de l'édition indépendante, avec un stand collectif de *l'autre LIVRE* pour lequel chaque éditeur doit payer « plein pot » pour être présent, montrer ceux qui

peuvent encore se payer un stand, en ignorant ceux qui n'en ont pas les moyens ?

Pour des raisons politiques : notre association n'appelle pas au boycott de ce salon, mais si le Salon du Livre de Paris est une vitrine, cette vitrine n'est pas seulement celle de certains livres, et notre présence pouvait cautionner l'absence d'une véritable politique cohérente du livre et de la lecture de la part de gouvernements successifs.

Comment oublier qu'autrefois on appelait le salon du livre « la plus grande librairie de France » et qu'aujourd'hui la communication se fait par l'annonce de la présence de « vedettes », dites par le salon « Guest art », plus ou moins en rapport avec le livre, et non plus par la possibilité de découvrir ?

La culture en général et le livre en particulier ne peuvent pas être soumis à la logique de l'argent, du profit et du « peopolisme », l'actualité nous a prouvé que la culture est même désormais indispensable pour conserver en cette période de paupérisation le lien social dans notre pays, pour lui éviter de connaître de nouveaux 7 janvier.

Il suffit donc de « presque rien » pour que l'Association *l'autre LIVRE*, qui représente plus de 180 éditeurs indépendants, revienne à ce salon : une nouvelle politique de ses tarifs, qu'elle redevienne la plus grande librairie de France, et une véritable politique du livre et de la lecture pour notre pays.

C'est pourquoi nous appelons le gouvernement, les élus, les institutions, les collectivités à prendre en compte les revendications des éditeurs indépendants en coordination avec leurs auteurs, leurs lecteurs et le soutien des libraires amis, du personnel des bibliothèques pour faire prévaloir cet esprit nécessaire d'insoumission de la culture face aux idées réactionnaires, à la domination des marchés et du paraître.



12^e salon de l'édition indépendante

L'Association *l'autre LIVRE*, les 14, 15 et 16 novembre 2014, au cœur de Paris, a offert aux visiteurs, en plus grand nombre d'année en année, les livres de plus de 160 éditeurs et groupements d'éditeurs, dans le cadre de son 12^e salon de l'édition indépendante.

Ce salon, à l'entrée gratuite, a été précédé d'une campagne vis-à-vis de 260 bibliothèques d'Ile de France pour leur proposer 122 titres « indispensables » de l'édition indépendante. Il a été l'occasion aussi de faire connaître des auteurs et éditeurs jeunesse de l'édition indépendante à une école du 18^e arrondissement de Paris, qui a visité le salon le vendredi en présence de France Inter.

Bien que ce travail ait un coût supplémentaire pour le budget du salon déjà fragile, nous poursuivrons ces initiatives pour contribuer à la défense indispensable du livre papier et de la

lecture pour conserver le lien social dans un pays en voie de paupérisation.

Les animations organisées par le salon, dont la table ronde sur la politique du livre (avec l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, les libraires CGT, l'ADML et l'Autre Livre) ainsi que celui sur « résister aujourd'hui », ont été suivies par un public curieux et intéressé. Des ateliers, lectures, rencontres, débats ont été également organisés en permanence par les maisons d'édition présentes.

Dans le hall des Blancs Manteaux, de nombreuses rencontres et dédicaces étaient proposées directement par les éditeurs et auteurs présents.

Ainsi, les visiteurs ont pu repartir la tête, les yeux et, pour certains les paniers pleins de découvertes, en attendant que vienne le 13^e salon de l'édition indépendante.



L'AUTRE LIVRE LIBERTÉ D'ÉDITER
www.lautrelivre.fr

**13^e SALON INTERNATIONAL
DES ÉDITEURS INDÉPENDANTS**

DU **VENDREDI 13** AU **DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2015**
VENDREDI 14H00-21H00 / SAMEDI ET DIMANCHE 10H00-20H00

ESPACE D'ANIMATION DES BLANCS-MANTEAUX
48, RUE VIEILLE-DU-TEMPLE 75004 PARIS METRO HOTEL-DEVILLE
ENTRÉE GRATUITE

**Plus de 180 éditeurs
indépendants**

Imprimé par La Botellerie (49320 Vauchrétien) sur papier recyclé
Directeur de publication : Gérard Cherbonnier

DU 4 MAI AU 17 MAI 2015
WWW.LEVIADUCDULIVRE.FR

Une initiative de *l'autre* LIVRE
Le Viaduc du Livre

Librairie éphémère / en permanence lectures, concerts, expositions...
Au Viaduc des Arts - 123 Avenue Daumesnil - Paris 12^e - www.lautrelivre.fr

Les revendications de « l'autre LIVRE » pour l'édition indépendante

Ces revendications – que nous défendons pour certaines depuis plusieurs années – ne constituent pas le plan pour le livre et la lecture que nous pensons indispensable pour notre pays, avec notamment la création d'un organisme public de distribution des livres, mais, plus simplement, sont des dispositions concrètes et urgentes à mettre en place pour pérenniser nos maisons d'édition actuellement en danger quand elles contribuent de manière forte à la spécificité et à la richesse de l'exception culturelle française.

1 - Le livre n'est pas une marchandise. C'est un objet culturel dont la diffusion doit être encouragée, ce que traduit par exemple la TVA à taux réduit qui lui est appliquée. Or, les tarifs postaux, qui ne cessent d'augmenter, constituent une entrave à la libre circulation des idées par l'intermédiaire du livre. Ils entraînent un surcoût important pour les éditeurs, pour les libraires et tous les acteurs de la chaîne du livre. Nous demandons donc que soit instauré un tarif livre, comme cela se fait dans d'autres pays d'Europe et comme cela existe déjà en France pour les envois de livres à l'étranger. Ce « tarif livre international » doit être aussi appliqué pour la France, il doit être accessible à tous les usagers, dans tous les bureaux de poste et agences postales.

2 - Devant les difficultés que rencontrent de nombreuses maisons d'édition indépendantes, et qui menacent leur existence même, il est nécessaire de renforcer les dispositifs de trésorerie existants et d'en inventer de nouveaux. Il est indispensable que l'Etat intervienne concrètement auprès des banques, afin que celles-ci soutiennent les activités à caractère culturel, notamment par le maintien des autorisations de découvert et l'octroi de prêts à faibles taux d'intérêt. On demande, comme pour le cinéma, la mise en place d'un système « d'avance sur recette » pour les nouveautés dont le tirage initial serait supérieur à 1000 exemplaires.

3 - Des aides publiques (de l'Etat et des collectivités locales) doivent être apportées aux initiatives de coopération entre éditeurs indépendants qui décideraient de se regrouper pour la production, la distribution, la promotion ou la diffusion. Une aide particulière devrait bénéficier aux efforts menés en commun pour créer des comptoirs de vente dans les zones où il n'existe pas de librairie indépendante (et plus particulièrement en banlieue ou dans les zones rurales).

4 - Nous demandons que soit reconnu le fait que, pour la plupart d'entre nous, l'édition est une activité culturelle non lucrative. Nous proposons donc un statut juridique d'éditeur indépendant de création (avec dégrèvements de la C.F.E., possibilité de recours au bénévolat, facilités fiscales et juridiques pour la création de sociétés de lecteurs participant au capital...)

5 - L'existence d'éditeurs indépendants nombreux et divers est indispensable pour permettre à chaque librairie d'affirmer des choix originaux et une spécificité la distinguant des grandes chaînes et du commerce industriel du livre. Nous demandons en conséquence que soit prise en compte la représentation de la production des éditeurs indépendants pour attribuer le label de « librairie indépendante de référence » (LIR) à un libraire, le choix des livres relevant bien sûr toujours de sa responsabilité.

6 - Nous demandons que soit respectée la représentation de l'édition indépendante dans les organismes publics lorsqu'il est question du livre en général et en particulier pour ce qui concerne ce que les politiques et les médias appellent le « livre numérique », car la précipitation des pouvoirs publics à tous les échelons pour encourager et subventionner la numérisation, comme dans le cadre de la loi « ReLire » se fait au détriment de l'aide à la création et de l'édition indépendante. Nous demandons à être associés à la réflexion et aux décisions, afin de donner aux éditeurs français le moyen de résister à la domination des grands groupes qui dominent le marché mondial du numérique.

7 - Il est nécessaire de mettre en débat le projet d'une véritable réforme du CNL, afin de modifier le système d'attribution de ses aides. Au système actuel d'attribution de prêts ou subventions sur manuscrits (qui tend à faire du CNL un super éditeur) devrait s'ajouter et, dans une large mesure, se substituer un mécanisme d'aide au fonctionnement des éditeurs qui ont montré leur capacité à constituer un catalogue de qualité et à prendre des risques éditoriaux. Les critères devraient écarter toute censure idéologique ou littéraire et intégrer des critères économiques (statut et situation de l'éditeur, ancienneté, compte d'éditeur, diffusion et distribution réelles, non-délocalisation des travaux de saisie ou d'imprimerie). De même, devrait être respectée sans cooptation la représentation de l'édition indépendante au CNL.

8 - Les bibliothèques, qui jouent un rôle essentiel dans la promotion de la lecture et l'animation de la vie culturelle, voient leurs missions et leurs relations avec les éditeurs indépendants mises en difficulté du fait de la pression du marché, de procédures administratives lourdes (tels les appels d'offre qui favorisent les grossistes et dont les petits éditeurs sont absents). Il faut que les bibliothécaires puissent consacrer une part de leurs acquisitions à la production des éditeurs indépendants. Les bibliothèques relevant de collectivités publiques devraient obligatoirement disposer d'un fonds de nouveautés des petits éditeurs. Des mesures spécifiques devraient aussi soutenir la lecture publique et les bibliothèques en entreprises qui sont aujourd'hui menacées.

9 - le CSA devrait faire figurer, parmi les aspects culturels de la mission des chaînes du service public, l'attention et la défense de l'édition indépendante, au nom du pluralisme, du droit de cité de la pensée critique et de l'encouragement à la création littéraire.

10 - Afin de financer l'ensemble de ces dispositions et d'augmenter de manière importante les moyens d'aide à la création, à l'édition et à la diffusion du livre, nous proposons que soit instauré un pourcentage de droit (par exemple 1 %) sur les ouvrages du domaine public, qui serait géré paritairement.

Contact l'autre LIVRE

48 rue Sainte-Croix-
de-la-Brettonnerie
75004 Paris

www.lautrelivre.fr

contact@lautrelivre.net

Chargé de mission : Eric Maclos
Attaché de presse : Marc Viellard

Présidents d'Honneur de l'Autre LIVRE

Francis Combes et Jean Ferreux

Conseil d'Administration de l'Autre LIVRE

Gérard Cherbonnier, Président
(Éditions du Petit Pavé)

Edmond Janssen, Vice-Président
(Éditions Delga)

Alain Gorius, Trésorier
(Éditions Al Manar)

Ghislaine Brault-Molas, Secrétaire
(Éditions La Feuille de thé)

Fabrice Millon, Référent nouvelles technologies
(Éditions d'Ores et déjà)

Charles Méricot, Référent l'Autre lettre et communication interne
(Éditions La Ramonda)

Benjamin Lambert, Référent Mutualisation
(Éditions Librécrit)

Aymeric Monville, Référent Relation Chaîne du livre
(Éditions Nemesis)

Stéphanie Penhoud, Référent nouveaux projets
(Éditions LeLyrion)

Lise Bourquin Mercadé, Référente jeunesse
(Éditions Kanjil)